



Quelle eau buvez vous ?

Unité de Distribution
ROCHEFORT MONTAGNE

Bilan 2017

Gestionnaires

Maître d'ouvrage

MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE

Exploitant

MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE

Ressources

Vous êtes alimentés par 2 captages

◆ L'EAU QUI SORT

Autorisé par arrêté préfectoral du 22/05/2008

◆ MONTRIVAUX

Autorisé par arrêté préfectoral du 22/05/2008

Traitement

Votre eau n'est pas traitée.

Bactériologie

Recherche de quelques indicateurs de contamination fécale

Pourcentage de conformité des 35 valeurs mesurées : 100,0 %
Maximum : 0 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de bonne qualité.

Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) – teneur en calcium et magnésium

10 valeurs mesurées : mini. : 1,9 °f - maxi. : 3,2 °f - moyenne : 2,4 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

Aluminium total

Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau (coagulant)

5 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 2,0 µg/l - moyenne : 0,4 µg/l

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'aluminium.

Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

10 valeurs mesurées : mini. : 1,5 mg/L - maxi. : 2,6 mg/L - moyenne : 1,9 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber

7 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

Eau présentant peu ou pas de pesticides.

Arsenic

Elément parfois naturellement présent dans le sous-sol du massif central

5 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si le saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2013 et 2017. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.